

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication : 2 962 617
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national : 10 02853

51 Int Cl⁸ : H 04 L 12/40 (2006.01)

12 DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 07.07.10.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 13.01.12 Bulletin 12/02.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : EUROCOPTER Société par actions
simplifiée — FR.

72 Inventeur(s) : EMONIDE ANDRE et GERMANETTI
SERGE.

73 Titulaire(s) : EUROCOPTER Société par actions sim-
plifiée.

74 Mandataire(s) : GPI & ASSOCIES.

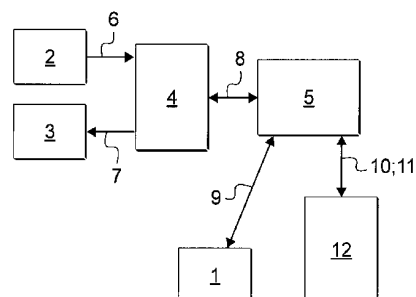
54 RESEAU DE COMMUNICATION DISTRIBUE, MODULAIRE ET CONFIGURABLE POUR UN SYSTEME
AVIONIQUE EMBARQUE.

57 La présente invention concerne un réseau de commu-
nication pour un système avionique embarqué d'aéronef,
transmettant des informations entre au moins un calculateur
de bord (1) et des organes fonctionnels du genre senseurs
(2) et actionneurs (3), et comprenant des liaisons analogi-
ques (6,7) et des liaisons par Bus numérique (8,9a,9b), car-
actérisé en ce qu'il comprend:

- au moins un concentrateur de données (4) modulaire
et configurable pour numériser des données de senseurs
(2) ou pour effectuer une conversion numérique/analogique
de données d'actionneurs (3), ledit concentrateur (4) étant
agencé au plus près des senseurs (2) et des actionneurs
(3),

- au moins une passerelle (5) modulaire et configurable
incluant des fonctions de réception, d'acquisition, de modi-
fication de formats numériques et d'aiguillage d'information,

- les liaisons analogiques (6,7) entre les organes fonc-
tionnels et le concentrateur de données (4), une première
liaison par Bus numérique (8) entre le concentrateur de don-
nées (4) et la passerelle (5) et une seconde liaison par Bus
numérique (9) entre la passerelle (5) et le calculateur de
bord (1).



FR 2 962 617 - A1



«Réseau de communication distribué, modulaire et configurable
pour un système avionique embarqué»

La présente invention se rapporte au domaine technique général des systèmes avioniques embarqués.

La présente invention concerne plus particulièrement l'architecture des interfaces et d'un réseau de communication entre les différents éléments constitutifs d'un système avionique, pour optimiser les échanges d'informations.

L'intégration d'équipements divers et variés du genre FADEC, trains d'atterrissage, climatisation, équipements de mission, poste radio, tous « of the shelves » selon une expression en langue anglaise, dans un système avionique et/ou de mission, impose l'utilisation de leurs interfaces numériques ou analogiques en l'état. Le réseau de communication pour l'échange des données de bord est donc hétérogène. Il devient donc difficile d'optimiser la gestion d'un tel réseau de communication de bord, hétérogène, intégré dans un système avionique ou de mission complet.

Dans les systèmes connus, un senseur ou un actionneur est relié directement à un calculateur, lequel assure la fonction associée au dit senseur ou actionneur. A titre d'exemple, la conversion des données analogiques ou discrètes en données numériques ou inversement se fait grâce aux calculateurs. Ces derniers peuvent en outre faire office de passerelle de données pour convertir des formats numériques ou pour l'aiguillage d'informations. Ceci comporte un certain nombre d'inconvénients.

En effet, les senseurs ou actionneurs sont souvent déportés et éloignés des soutes avioniques comportant les calculateurs et, par suite, le câblage induit par les connexions directes entre des senseurs ou actionneurs d'une part et des calculateurs d'autre

part, est très complexe. Un tel câblage est donc difficile à installer, encombrant et représente une masse embarquée non négligeable.

En outre, l'utilisation des calculateurs n'est pas optimisée. Ceci est notamment le cas lorsque des calculateurs à microprocesseurs sont utilisés pour des tâches de conversion de formats (analogique/numérique, numérique/analogique, numérique/numérique) ou pour des tâches d'aiguillage de l'information.

La présente invention a alors pour objet de proposer un nouveau réseau de communication pour système avionique embarqué, permettant de s'affranchir des limitations mentionnées ci-dessus.

Un autre objet de l'invention vise à proposer un nouveau réseau de communication pour système avionique embarqué, présentant une architecture distribuée sur ledit réseau de manière à intégrer divers réseaux de communication hétérogènes, basés par exemple sur des technologies de Bus hétérogènes du genre ARINC 429, Mil Bus 1553 et Ethernet.

Les objets assignés à l'invention sont atteints à l'aide d'un réseau de communication pour un système avionique embarqué d'aéronef, transmettant des informations entre au moins un calculateur de bord et des organes fonctionnels du genre senseurs et actionneurs et comprenant des liaisons analogiques et des liaisons par Bus numériques, caractérisé en ce qu'il comprend :

- au moins un concentrateur de données modulaire et configurable pour numériser des données de senseurs ou pour effectuer une conversion numérique/analogique de données d'actionneurs ou une autre conversion numérique/numérique, ledit concentrateur étant agencé au plus près des senseurs et des actionneurs,

- au moins une passerelle modulaire et configurable incluant des fonctions de réception, d'acquisition, de modification de formats numériques et d'aiguillage d'information, ladite passerelle étant logée dans une zone protégée d'un aéronef,
- des liaisons analogiques entre les organes fonctionnels et le concentrateur de données,
- au moins une première liaison par Bus numérique entre le concentrateur de données et la passerelle,
- et au moins une seconde liaison par Bus numérique entre la passerelle et le calculateur de bord.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, le réseau de communication comprend au moins une liaison sans fil ou à modulation sur courant porteur pour relier la passerelle à un ou plusieurs organes de commande (senseur, concentrateur de données ou calculateurs)=

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, le concentrateur de données comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles configurables.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, la passerelle comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles configurables.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, le réseau de communication comprend une base de données reliée à la passerelle et au concentrateur de données par l'intermédiaire d'une liaison série de type numérique, ladite base de données étant initialisée à partir de fichiers de configuration du genre fichiers XML.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, les Bus numériques sont basés sur le standard de communication ARINC 429, Mil Bus 1553, Bus CAN ou Ethernet.

Les objets assignés à l'invention sont atteints également à l'aide d'un système avionique embarqué pour aéronef, comportant un réseau de communication tel que présenté ci-dessus.

Un avantage de l'invention réside dans le fait que le ou les calculateurs du système avionique ou de mission sont réservés exclusivement aux logiciels d'application. (Vehicle Management System). Un réseau de communication conforme à l'invention permet par conséquent d'alléger les fonctions qui étaient en général incluses dans les calculateurs de bord, de manière à ce que la puissance de calcul des microprocesseurs soit réservée aux logiciels d'application.

Un autre avantage du réseau de communication conforme à l'invention réside dans une diminution sensible de la masse de câblage embarquée.

Un autre avantage du réseau de communication conforme à l'invention réside dans l'utilisation de produits standards du marché et donc de bénéficier d'une offre importante, pour construire un réseau hétérogène mais fonctionnel.

Un autre avantage du réseau de communication conforme à l'invention réside dans le fait que tout senseur ou actionneur sera connecté à ce réseau de communication. Les fonctions de communication entre les différents éléments connectés à ce réseau sont assurées par l'utilisation de transmissions électriques de signaux, de Bus ou de liaisons analogiques et d'équipements passerelles ou de concentrateurs de données, qui permettent de sécuriser la distribution et le stockage d'informations. Le fait de

disposer d'un réseau de communication autonome permet de retirer ces fonctions des calculateurs qui restent alors dédiés aux calculs de mission par exemple, leur déroulement de fonction n'étant pas perturbé par les temps d'attente d'acquisition ou de transmission.

La présence de ce réseau comprenant par exemple les concentrateurs de données à proximité des senseurs ou actionneurs permet de réduire la quantité de câblage dans l'ensemble du véhicule ainsi équipé.

L'invention et ses avantages apparaîtront avec plus de détails dans le cadre de la description qui suit avec un exemple de réalisation donné à titre illustratif en référence aux figures annexées qui représentent :

- la figure 1, une illustration schématique d'un exemple de réalisation d'un réseau de communication conforme à l'invention,
- la figure 2, une illustration schématique d'un détail d'un exemple de réalisation d'un réseau de communication conforme à l'invention comportant une passerelle tout en numérique,
- la figure 3, une illustration schématique et plus détaillée d'une passerelle d'un réseau de communication conforme à l'invention,
- et la figure 4, une illustration schématique et plus détaillée d'un concentrateur de données d'un réseau de communication conforme à l'invention.

Les éléments structurellement et fonctionnellement identiques, présents sur plusieurs figures distinctes, sont affectés d'une seule et même référence numérique ou alphanumérique.

La figure 1 est une illustration schématique d'un exemple de réalisation d'un réseau de communication conforme à l'invention pour un système avionique embarqué d'aéronef. Le réseau de communication transmet des informations entre au moins un calculateur de bord 1 et des organes fonctionnels du genre senseurs 2 et actionneurs 3.

A titre d'exemple, les senseurs 2 sont connectés au réseau de communication. Un gestionnaire de réseau va assurer la transmission sécurisée de cette donnée afin d'assurer la distribution de ladite donnée à tous les équipements concernés dans les délais temporels souhaités. La donnée est une information ou un groupe d'informations électriques ou numériques, correspondant à des valeurs de mesure, d'état ou de consigne, échangées entre les différents composants d'un système avionique embarqué. Elles constituent les données fonctionnelles échangées par une fonction système (exemple Vehicle Management System)=

Le réseau de communication comprend des liaisons analogiques et des liaisons par Bus numériques.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, les Bus numériques sont basés sur le standard de communication ARINC 429, Mil Bus 1553, Bus CAN ou Ethernet.

Le réseau de communication comprend également au moins un concentrateur de données 4, modulaire et configurable pour numériser des données de senseurs 2 ou pour effectuer une conversion numérique/analogique de données d'actionneurs 3.

Le réseau de communication comprend également au moins une passerelle 5, modulaire et configurable incluant des fonctions de réception, d'acquisition, de modification de formats numériques et d'aiguillage d'information.

Des liaisons analogiques 6, 7 sont prévues entre les organes fonctionnels, par exemple les senseurs 2 et les actionneurs 3, et le concentrateur de données 4.

Le réseau de communication comprend également une première liaison par Bus numérique 8 entre le concentrateur de données 4 et la passerelle 5.

Une seconde liaison par Bus numérique 9 est prévue entre la passerelle 5 et le calculateur de bord 1.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, le réseau de communication comprend au moins une liaison sans fil 10 ou à modulation sur courant porteur 11, pour relier la passerelle 5 à un ou plusieurs organes de commande 12 (senseur, concentrateur de données ou calculateur).

La figure 2 est une illustration schématique d'un détail d'un exemple de réalisation d'un réseau de communication conforme à l'invention comportant une passerelle 5 tout en numérique.

La passerelle 5 permet de gérer la communication sur un réseau de Bus numériques hétérogène. Ainsi, la première liaison par Bus numérique 8 est un Bus basé sur le standard ARINC 429 relie la passerelle 5 au concentrateur de données 4, non représenté sur cette figure.

La seconde liaison par Bus numérique 9 est dédoublée dans cet exemple de réalisation, avec un Bus basé sur le standard Mil Bus 1553, référencé 9a, reliant le calculateur de bord 1 à la passerelle 5 et une liaison Ethernet 9b reliant un calculateur de bord additionnel 1a à la passerelle 5.

Selon un exemple de réalisation conforme à l'invention, le réseau de communication comprend une base de données 13 reliée

à la passerelle 5 et au concentrateur de données 4 par l'intermédiaire d'une liaison série 14 de type numérique.

La base de données 13 est initialisée par des fichiers d'initialisation du genre fichiers XML. Ces fichiers d'initialisation XML permettent par exemple de définir les paramètres de configuration ou de reconfiguration pour chacun des équipements, par exemple le concentrateur de données 4 et la passerelle 5.

Les concentrateurs de données 4 et les passerelles 5 peuvent donc recevoir des fichiers de configuration générés par la base de données et transmis au moyen des bus numériques assurant la liaison entre les différents constituants, et ainsi se reconfigurer de façon autonome.

La figure 3 est une illustration schématique et plus détaillée d'une passerelle 5 d'un réseau de communication conforme à l'invention.

La passerelle 5 comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles 15a configurables.

La passerelle 5 est logée dans des zones protégées d'un aéronef, par exemple dans des zones à l'abri de tirs, d'humidité, du feu, de champs électromagnétiques forts, de sables et de poussières.

Chaque brique élémentaire et fonctionnelle 15a permet d'effectuer une conversion numérique/numérique ou une liaison de type numérique entre différents types de Bus numériques 8, 9a et 9b. Cette liaison de type numérique est identique pour tous les modules constituant un même composant.

La figure 4 est une illustration schématique et plus détaillée d'un concentrateur de données 4 d'un réseau de communication conforme à l'invention.

Le concentrateur de données 4 comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles 15b complémentaires. Ces dernières sont bien entendu configurables.

Le concentrateur de données 4 est agencé au plus près des senseurs 2 et des actionneurs 3 de manière à réduire au mieux la quantité de câblages nécessaires pour établir les connexions.

Chaque brique élémentaire et fonctionnelle 15b du concentrateur de données 4 est reliée d'une part à la première liaison par Bus numérique 8 et d'autre part à un adaptateur électrique 16 comportant des connexions d'entrée/sortie E/S pour des senseurs 2 et des actionneurs 3 ainsi qu'à un adaptateur électrique si nécessaire pour des E/S analogiques ou numériques. Pour les entrées/sorties E/S numériques, on peut utiliser des signaux digitaux en différentes tensions, par exemple 24V ou 6V.

Chaque brique élémentaire et fonctionnelle 15b permet d'effectuer une conversion numérique/analogique, analogique/numérique ou numérique/numérique. Les entrées/sorties E/S du chaque brique élémentaire et fonctionnelle 15 sont donc reliées à un organe fonctionnel du genre senseur 2 ou actionneur 3.

Le concentrateur de données 4 comporte également un bloc fonctionnel numérique 17 intégrant le protocole du Bus numérique 8, protocole standard du genre ARINC ou ETHERNET.

Une zone mémoire optionnelle du concentrateur de données 4 peut servir par exemple à stocker si nécessaire des données

d'acquisition pour une analyse et une exploitation de ces enregistrements a posteriori.

Pour les concentrateurs de données 4, les fichiers de configuration comportent la liste et le format des données acquises provenant des senseurs 2 ou transmises aux actionneurs 3, le type de Bus numériques pour l'envoi des informations aux passerelles 5 ainsi que le format et la séquence temporelle des données transmises sur le Bus numérique choisi.

Pour les passerelles 5, les fichiers de configuration comportent la liste et le format des données d'entrée ou de sortie ainsi que le type de Bus numérique et son protocole.

Les concentrateurs de données 4 et les passerelles 5 sont composés de préférence exclusivement de réseaux logiques programmables, FPGA ou autres. Les réseaux logiques programmables peuvent recevoir par l'intermédiaire d'une liaison série 14 de type numérique les fichiers de configuration pour un système avionique donné. Ces fichiers comportent pour chaque donnée traitée les paramètres qui permettront de configurer les actions de traitement associés à ces données, et devant être effectuées par le composant concerné.

Le réseau de communication d'un système avionique complet est donc constitué de calculateurs 1,1a, de senseurs 2 et d'actionneurs 3. La manière dont ces éléments sont connectés est réalisée par des sous ensembles identiques comprenant chacun des concentrateurs de données 4, des Bus numériques 8,9a,9b et des passerelles 5. Le nombre de ces sous ensembles et leur configuration physique modulaire dépend de la typologie du système avionique et/ou de mission. Les fonctions génériques assurées par ces sous ensemble, par exemple l'échange d'informations, la modification de formats ou l'aiguillage

d'informations, sont configurées par l'intermédiaire des fichiers de configuration.

La présente invention porte donc sur une nouvelle architecture avionique et/ou de mission se basant sur la répartition optimisée des fonctions entre les composants d'un système avionique. Il s'agit dans le cadre de l'invention de répartir des charges de traitement entre calculateurs à champs logiques programmables FPGA et calculateurs à microprocesseurs et sur une localisation déportée des modules en charge des traitements de données (conversion de format et aiguillage des informations).

Les concentrateurs de données 4, les bus numériques 8,9a,9b et les passerelles 5 sont ainsi des briques modulaires configurables qui permettent de construire la configuration adéquate du réseau de communication d'un système avionique.

Naturellement, la présente invention est sujette à de nombreuses variations quant à sa mise en œuvre. Bien que plusieurs modes de réalisations aient été décrits, on comprend bien qu'il n'est pas concevable d'identifier de manière exhaustive tous les modes possibles. Il est bien sûr envisageable de remplacer un moyen décrit par un moyen équivalent sans sortir du cadre de la présente invention.

REVENDEICATIONS

1. Réseau de communication pour un système avionique embarqué d'aéronef, transmettant des informations entre au moins un calculateur de bord (1, 1a) et des organes fonctionnels du genre senseurs (2) et actionneurs (3), et comprenant des liaisons analogiques (6,7) et des liaisons par Bus numériques (8,9a,9b),

caractérisé en ce qu'il comprend :

- au moins un concentrateur de données (4) modulaire et configurable pour numériser des données de senseurs (2) ou pour effectuer des conversions du genre conversion numérique/analogique de données d'actionneurs (3) ou d'autres conversions numérique/numérique, ledit concentrateur de données (4) étant agencé au plus près des senseurs (2) et des actionneurs (3),
- au moins une passerelle (5) modulaire et configurable incluant des fonctions de réception, d'acquisition, de modification de formats numériques et d'aiguillage d'information, ladite passerelle (5) étant logée dans une zone protégée d'un aéronef,
- les liaisons analogiques (6,7) pour relier les organes fonctionnels au concentrateur de données (4),
- au moins une première liaison par Bus numérique (8) entre le concentrateur de données (4) et la passerelle (5),
- et au moins une seconde liaison par Bus numérique (9a,9b) entre la passerelle (5) et le calculateur de bord (1,1a).

2. Réseau de communication selon la revendication 1,

caractérisé en ce qu'il comprend au moins une liaison sans fil ou à modulation sur courant porteur pour relier la passerelle (5) à un ou plusieurs organes de commande (senseur, concentrateur de données, passerelle et calculateur)=

3. Réseau de communication selon la revendication 1 ou 2,

caractérisé en ce que le concentrateur de données (4) comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles (15b) configurables.

4. Réseau de communication selon l'une quelconque des revendications 1 à 3,

caractérisé en ce que la passerelle (5) comporte des éléments modulaires sous forme de briques élémentaires et fonctionnelles (15a) configurables.

5. Réseau de communication selon la revendication 3 ou 4,

caractérisé en ce qu'il comprend une base de données (13) reliée à la passerelle (5) et au concentrateur de données (4) par l'intermédiaire d'une liaison série (14) de type numérique, ladite base de données (13) étant initialisée avec des fichiers de configuration.

6. Réseau de communication selon l'une quelconque des revendications 1 à 5,

caractérisé en ce que les Bus numériques (8,9a,9b) sont basés sur le standard de communication ARINC 429, Mil Bus 1553, Bus CAN ou Ethernet.

7. Système avionique embarqué pour aéronef, comportant un réseau de communication conforme à l'une quelconque des revendications 1 à 6.

1/2

Fig.1

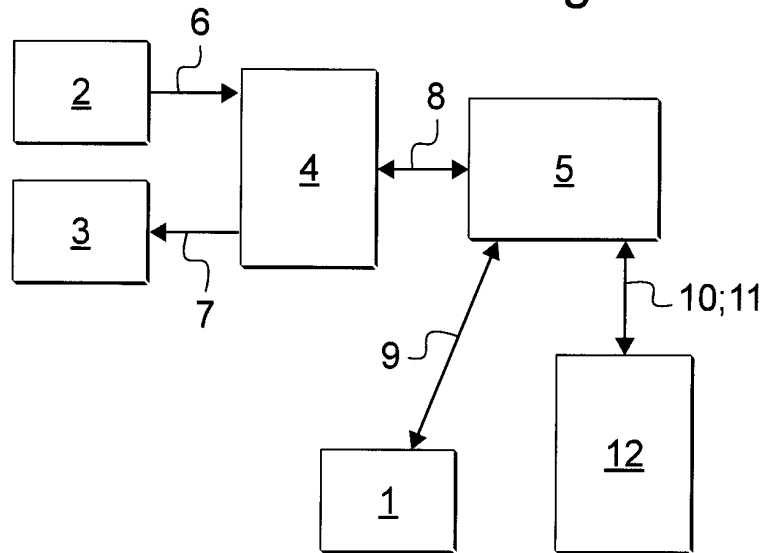
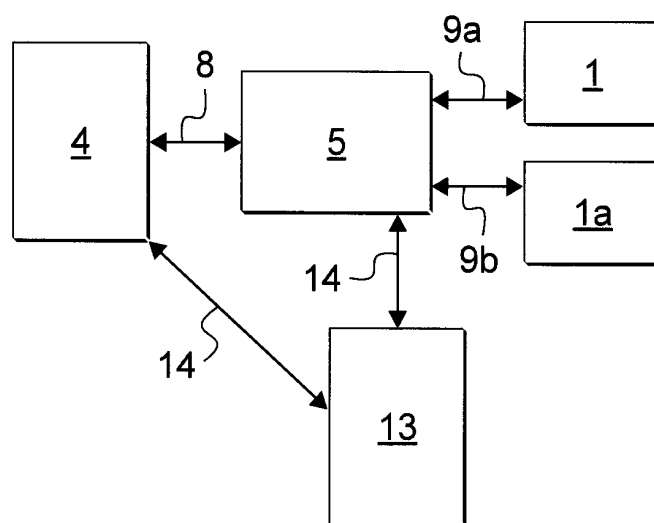
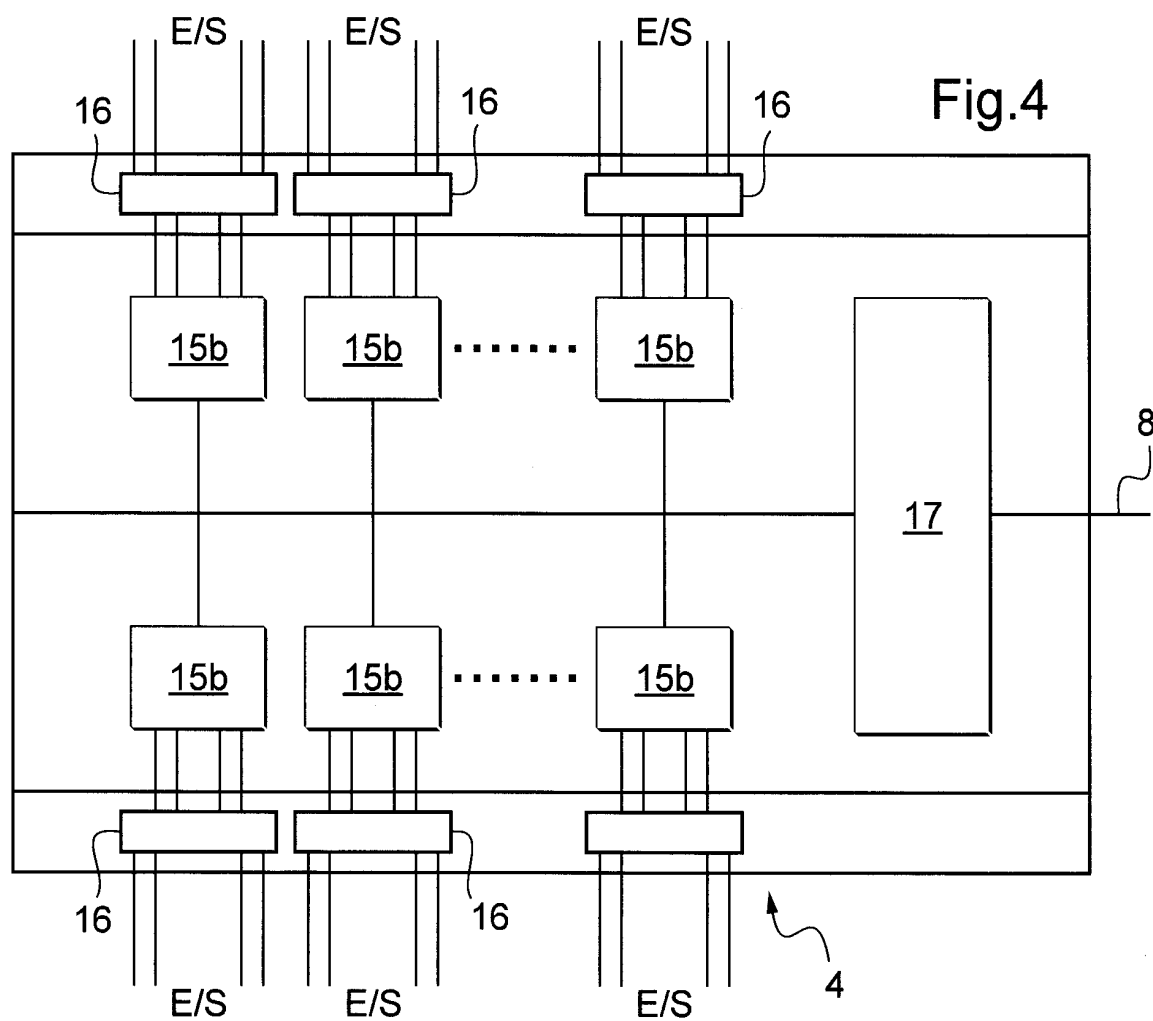
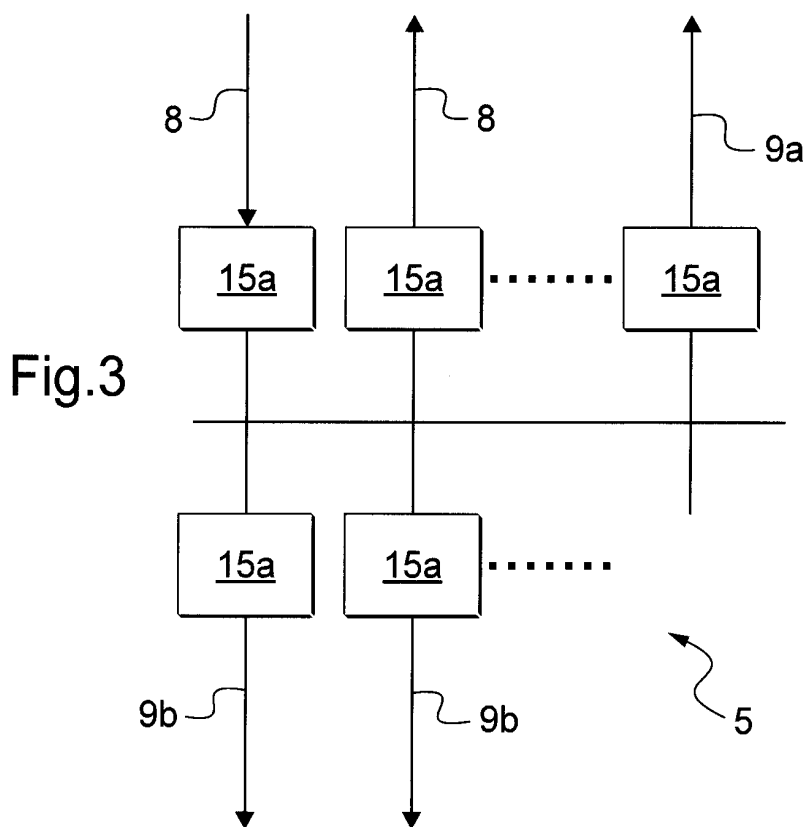


Fig.2



2/2





**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 743163
FR 1002853

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	FR 2 920 623 A1 (AIRBUS FRANCE SA [FR]) 6 mars 2009 (2009-03-06)	1,2,7	H04L12/40
Y	* page 1, ligne 12 - page 4, ligne 5 *	3,4,6	
X	US 2009/138136 A1 (NATSUME AKIHIRO [JP]) 28 mai 2009 (2009-05-28)	1,5,7	
Y	* alinéas [0080] - [0092] *		
Y	GB 2 433 005 A (BOEING CO [US]) 6 juin 2007 (2007-06-06)	6	
Y	* page 1, ligne 1 - page 6, ligne 5; figure 2 *		
Y	EP 1 538 785 A1 (AIRBUS FRANCE [FR]) 8 juin 2005 (2005-06-08)	3,4	
	* abrégé *		
	* alinéas [0030] - [0040] *		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			H04L B64D
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		31 janvier 2011	Le Bras, Patrick
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		
		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1002853 FA 743163**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **31-01-2011**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2920623	A1	06-03-2009	CA 2698324 A1	12-03-2009
			CN 101796780 A	04-08-2010
			EP 2186271 A1	19-05-2010
			WO 2009030706 A1	12-03-2009
			JP 2010538509 T	09-12-2010
			US 2010284313 A1	11-11-2010

US 2009138136	A1	28-05-2009	CN 101283547 A	08-10-2008
			DE 112006002638 T5	21-08-2008
			WO 2007043608 A1	19-04-2007
			JP 4593626 B2	08-12-2010

GB 2433005	A	06-06-2007	US 2007127521 A1	07-06-2007

EP 1538785	A1	08-06-2005	AT 336126 T	15-09-2006
			CA 2488973 A1	03-06-2005
			DE 602004001837 T2	08-03-2007
			ES 2268580 T3	16-03-2007
			FR 2863428 A1	10-06-2005
			US 2005125182 A1	09-06-2005
